

**RAPPORT ANNUEL 2018-2019
DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT
DE L'ÉCOLE : LE SOMMET**

**DE LA COMMISSION SCOLAIRE
DES PREMIÈRES-SEIGNEURIES**

(ARTICLE 82, LIP)

Par :	Carl-Éric Guertin
Titre :	Président du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet
Date :	26 août 2019

1. Mot du président

En tant que président du Conseil d'établissement de l'école secondaire Le Sommet, j'ai le plaisir de vous présenter le Rapport annuel 2018-2019 du Conseil d'établissement. Ce rapport, requis en vertu de l'article 82 de la Loi sur l'instruction publique, fait état des différents travaux du Conseil au cours de l'année scolaire 2018-2019.

Le Conseil d'établissement a tenu 6 rencontres au cours de l'année. En fonction du mandat qui lui est conféré, le Conseil a été appelé à se prononcer cette année des sujets variés dont les suivants : budget, calendriers des activités et sorties éducatives, grilles-matières, calendrier scolaire, menu de la cafétéria, modifications au code vestimentaire, nouvelle concentration *Art dramatique et médiatique* pour en citer que quelques-uns.

L'année 2018-2019 aura notamment été marquée par un changement à la direction générale avec le départ de monsieur Jean-François Roussel et l'arrivée de madame Annie Gosselin en milieu d'année scolaire. Avec le support du Conseil d'établissement, madame Gosselin a su assurer une transition tout en douceur. En plus cette année, le Conseil a été informé et interpellé à toutes ses rencontres sur l'important dossier du projet éducatif 2019-2022 et l'a adopté. Enfin, il faut souligner la fin des travaux de rénovation de l'auditorium,

Le Sommet est sur une lancée. Le nombre d'élèves continue de croître et de nombreux projets ont été mis en route au cours de l'année pour assurer la réussite scolaire et favoriser un milieu éducatif de qualité.

Je profite donc de l'occasion pour partager avec vous ma fierté à l'égard des travaux réalisés par la direction et l'ensemble du personnel de l'école qui contribuent à faire de l'école secondaire Le Sommet une école qui se démarque.

Pour terminer, je tiens à souligner l'engagement et le dévouement de chacun des membres du Conseil. Un Conseil renouvelé en grande partie cette année et composé de vingt-et-une personnes représentant la direction, les enseignants, le personnel, les élèves, la communauté et les parents, qui, tout au long de l'année, ont fait preuve de rigueur dans l'ensemble des sujets traités en cours d'année. Merci à toutes et à tous pour la qualité et la pertinence de vos interventions.

Bonne lecture!

Carl-Éric Guertin

2. Présentation du Conseil d'établissement

Liste des membres :

Noms	Titre (qualité : parents, personnel, etc.)
Drolet, Sébastien	Parent – Vice-président du C.É. et Substitut Comité de parents
Guertin, Carl-Éric	Parent – Président du C.É.
Lavigne, Vanessa	Parent
Lessard, Nathalie	Parent
Lorrin, Ludovic	Parent
Munger, Suzie	Parent – Déléguée officielle Comité de parents
Roberge, Marie-France	Parent
Uwamaliya, Jeanne D'Arc	Parent
Barbeau-Fortier, Louise	Représentante de la communauté
Tremblay, Véronique	Représentante de la communauté
Braye, Lydie	Élève – Première Ministre
Lecours, Samuel	Élève – Vice-Premier Ministre
Côté, Patricia	Enseignante
Cyr, Geneviève	Enseignante
Germain-Larose, Catherine	Enseignante
Van Den Hoonard, Lynn Cheryl	Enseignante
Boies, Sophie	Représentante du personnel de soutien
Tremblay, Johanne	Représentante du personnel professionnel
Gosselin, Annie	Directrice
Desroches, Maryse	Directrice-adjointe
Gobeil, Danièle	Directrice-adjointe
Paradis, Madeleine	Gestionnaire administratif d'établissement

3. Dates des rencontres

Septembre 26	Octobre 24	Novembre	Décembre 12	Janvier 30
Février	Mars	Avril 24	Mai	Juin 5

4. Projet éducatif et plan de réussite

Le projet éducatif de l'école Le Sommet a été présenté au Conseil d'établissement.

Le projet éducatif 2019-2022 s'articule autour de la mission de l'école québécoise comme stipulé à l'article 36 de la Loi sur l'instruction publique (LIP) : « L'école a pour mission, dans le principe de l'égalité des chances, d'instruire, de socialiser et de qualifier les élèves tout en les rendant aptes à entreprendre un parcours scolaire ».

Il vise également à donner les orientations propres à notre école et les objectifs pour améliorer la réussite des élèves comme stipulé à l'article 37 (LIP). La démarche s'insère dans le vécu de l'école où, de façon constante, les différents acteurs sont impliqués dans un processus diagnostique visant l'amélioration des services rendus à l'élève, la qualité de vie dans l'établissement et l'implication de tous.

Les enjeux de prévention, de motivation, de communication et de diplomation ont été définis. L'école a donc choisi de prioriser deux orientations, soit « Améliorer la réussite des élèves » et « Améliorer l'engagement des élèves ».

5. Règles de conduite

Lors de la séance du 24 avril, une présentation des règles de vie 2019-2020 a été faite au Conseil d'établissement.

Celles-ci ont été adoptées avec la modification suivante : ajout de la mention du respect dans les médias sociaux et le transport scolaire.

- Je me respecte et je respecte les autres dans mes paroles et mes gestes à l'école, dans les médias sociaux et dans les transports.
- Je respecte mon environnement et le bien d'autrui.
- Je me présente à l'heure à tous mes cours avec le matériel scolaire requis seulement.
- Je respecte le code vestimentaire et le code d'éthique électronique.

6. Frais chargés aux parents

L'école a maintenu son effort de diminuer les frais chargés dans un contexte d'implantation de la technologie numérique. En demandant aux parents d'acquiescer un iPad, l'école s'était engagée à diminuer les frais chargés aux parents à la hauteur d'une centaine de dollars par année et elle a maintenu cet engagement. De plus, les élèves qui le désire peuvent aussi avoir accès au prêt sans frais de tablettes sur les heures de cours.

Les frais scolaires adoptés pour l'année 2019-2020 ont été adoptés avec une légère augmentation dû aux coûts plus élevés des cahiers d'exercices de certains cours optionnels.

Les coûts relatifs aux fournitures scolaires et aux frais chargés aux parents incluant les coûts pour les concentrations ont été approuvés lors de la séance du 5 juin 2019. Les coûts relatifs aux choix des iPads ont été approuvés lors de la séance du 24 avril 2019.

7. Avis et consultations – Commission scolaire

Dates	Objet de la consultation	Court résumé de la position du CE
2018-09-26	Règles de régie internet (art. 67)	Le CE adopte
2019-01-30	Consultation sur les critères de sélection de la direction (art. 79 et 110.1)	Le conseil achemine ses critères à la direction générale
2019-04-24	Règles de vie de l'école (art. 76)	Approbation
2019-04-24	Composition du CE (art. 42 et 43)	Approbation (8 parents, 6 enseignants, 1 PNE, 1 soutien, 2 élèves du 2 ^e cycle et 2 membres de la communauté)

8. Informations aux parents et à la communauté en lien avec l'article 83 de la LIP

Dates	Objet de l'information	Outils utilisés
2019-06-05	Évaluation du plan d'action contre la violence (art. 83.1)	Présentation de l'évaluation de la situation
2019-06-05	Plan d'action 2019-2020 (art 75.1)	Approbation

9. Fonctions et pouvoirs reliés aux services éducatifs (art. 84 à 89.1 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs exercés relativement aux services éducatifs	Précisions
Toute l'année	Calendrier des activités et sorties éducatives (art.87)	À chaque rencontre, des sorties et des activités éducatives sont approuvées
2018-09-26	Nouvelle concentration art dramatique et médiatique	Approbation
2018-09-26	Modification de l'horaire pour la tenue de la fête de Noël en soirée	Approbation
2018-10-24	Voyage en Europe de l'Est (4 ^e et 5 ^e secondaire)	Approbation
2018-12-12	Grille des matières (art. 84 et 86)	Approbation
2018-12-12	Présentation des contenus d'éducation à la sexualité (art. 85)	Approbation
2019-04-24	Changement à la grille des matières Pré-DEP (art. 86)	Approbation
2019-04-24	Calendrier scolaire 2019-2020	Approbation
2019-04-24	Services complémentaires (art. 88)	Approbation du plan d'effectifs sans les TES
2019-04-24	Bilan des contenus en orientation scolaire et professionnel (COSP) (art. 85)	Approbation
2019-05-05	Projet éducatif 2019-2022 (art. 74)	Approbation
2019-06-05	Services complémentaires (avec TES)	Approbation
2019-06-05	Voyage en Angleterre 2019-2020	Approbation

10. Ressources matérielles et financières (art. 93 à 95 de la LIP)

Dates	Fonctions / pouvoirs reliés aux ressources matérielles et financières	Précisions
2018-09-26	Mesure 15026 « Accroche-toi au secondaire »	Approbation
2018-09-26	Mesure 15170 « Initiation des établissements »	Approbation
2018-09-26	Campagne de financement	Approbation
2018-10-24	Budget de l'école	Adoption
2018-10-24	Aménagement d'un studio pour la concentration art dramatique et médiatique	Approbation
24-04-2019	Mise à jour budgétaire	États financiers positifs. Respect de la planification
2019-06-05	Mesure 15025 « Seuil minimal des services pour les écoles »	Approbation

11. Projets spéciaux

La rénovation de l'auditorium a eu lieu pendant l'été 2018. Les élèves peuvent maintenant bénéficier d'un lieu revalorisé et d'une technologie améliorée.

Une nouvelle concentration « Art dramatique et médiatique » verra le jour à l'automne 2019. Un local a été aménagé à l'été 2019.

12. Comité de parents

Lors de chaque séance du Conseil, la représentante du comité de parents faisait rapport des rencontres.

13. Comité des élèves

Chaque séance, les deux représentants des élèves nous ont partagé le vécu de la vie étudiante. Il appert que nos équipes sportives sont en croissance et elles performant de mieux en mieux. La vie étudiante est dynamique et l'implication du parlement étudiant est constante. Les activités réservées aux finissants sont également très populaires auprès de la cohorte ciblée.

14. Mot de la fin (remerciements – perspectives pour l'année à venir – conclusion)

Tout d'abord, je tiens à remercier monsieur Jean-François Roussel, directeur, qui nous a quitté en janvier pour relever de nouveaux défis dans un autre établissement de la commission scolaire ainsi que madame Danièle Gobeil, directrice-adjointe, qui est partie à la retraite en fin d'année scolaire, pour leur dévouement envers notre établissement.

Au cours de la prochaine année, le Conseil sera notamment mobilisé autour du nouveau projet éducatif et bien sûr l'acquittement de tâches qui lui sont conférés.

Je profite donc de l'occasion pour réitérer ma fierté à l'égard des travaux réalisés par l'ensemble de l'équipe-école et du leadership exercé par l'équipe de direction. Grâce à leur contribution, nous pouvons envisager l'avenir avec confiance.

Carl-Éric Guertin